

De nouvelles restrictions en eau face à la sécheresse

Alors que les barrages de Figari, Ospedale et Ortole affichent des niveaux de remplissage historiquement bas, le préfet de Corse-du-Sud place le sud-est du département en alerte renforcée sécheresse.

Face à la baisse préoccupante des niveaux des retenues d'eau, le préfet de Corse-du-Sud a décidé de renforcer les mesures de restriction dans le sud-est du département. Les barrages affichent des taux de remplissage historiquement bas : 41 % à Figari, 58 % à Ospedale et 77 % à Ortole (au 14 juillet). Des niveaux inférieurs à la moyenne de référence (53 %), comparables à ceux de 2003, année de sécheresse sévère.

En parallèle, la production d'eau reste soutenue : du 4 au 11 août, elle a augmenté de 12 % par rapport à la moyenne (2003-2024), soit 500 000 m³ produits, contre 635 000 m³ consommés. Mais les projections laissent craindre un déficit critique dès septembre.

Des restrictions élargies

Devant cette situation, les mesures prévues par l'arrêté du 17 juillet dernier sont jugées insuffisantes. Le préfet place donc le sud-est en alerte renforcée sécheresse et impose de nouvelles restrictions :

Élargissement des horaires d'interdiction : l'arrosage des jardins potagers, terrains de sport et cultures par aspersion est interdit de 9 heures à 20 heures (au lieu

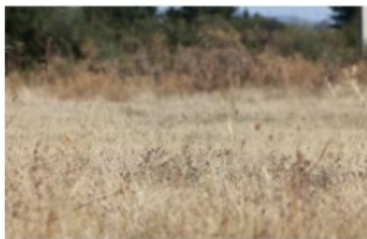


Illustration CHRISTIAN BUFFA

de 11 heures à 18 heures).

Interdiction totale d'arrosage des espaces arborés, pelouses, massifs fleuris et espaces verts (sauf jeunes plantations de moins de deux ans, uniquement entre 20 heures et 9 heures).

Interdiction de remplissage et vidange des piscines collectives (sauf remise à niveau).

Maintien des interdictions existantes : lavage des véhicules hors station-service spécialisée équipée, lavage des bateaux, nettoyage des voiries et trottoirs, alimentation de fontaines en circuit ouvert, remplissage et vidange des plans d'eau.

Seule reste autorisée l'irrigation agricole par goutte-à-goutte.

La préfecture en appelle à l'ensemble des usagers — particuliers, collectivités, agriculteurs et acteurs économiques — afin d'adopter une gestion économe et solidaire de la ressource en eau et d'éviter un scénario critique dès la fin de l'été.

ERIC CULLIERET

ecullieret@corsematin.com